

COMBATTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LE PROTOCOLE DE KYOTO

Le siège du PNUE à Nairobi a accueilli la ratification longtemps espérée du Protocole de Kyoto par la Fédération de Russie à l'occasion du 10ème anniversaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les instruments de ratification ont été remis au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, par le Représentant permanent de la Russie auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Andrey Denisov, en présence du Directeur exécutif du PNUE, Klaus Toepfer et du Prix Nobel de la Paix 2004, Wangari Maathai.

Commentant cette ratification, Kofi Annan a déclaré : « Cet événement marque une étape historique dans le combat de la communauté internationale contre une menace qui pèse vraiment sur la planète. Bien plus, cela met fin à une longue période d'incertitude. Les pays qui ont ratifié le Protocole et qui ont fait des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre avant même qu'il n'entre en vigueur y sont maintenant contraints. Pour les entreprises qui se sont lancées dans les technologies vertes, c'est le signal qu'un marché viable existe pour leurs produits et leurs services. Et le monde de la finance et des assurances, qui a entrepris de calculer le coût des risques liés aux changements climatiques, a maintenant une base plus ferme pour décider de mesures incitatives et évaluer la performance des entreprises. »

Le PNUE reste un acteur clé du succès du Protocole de Kyoto grâce à ses activités d'évaluation et de renforcement des capacités, son programme sur les énergies et ses partenariats avec le secteur privé. Le Protocole, qui entrera en vigueur le 16 février 2005, obligera 30 pays industrialisés à atteindre des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le marché international des émissions de carbone, marché légal qui permettra aux pays industrialisés d'échanger entre eux des crédits de pollution, va aussi devenir réalité. Le Fonds d'adaptation du Protocole aidera les pays en développement à affronter les effets négatifs des changements climatiques. Dans le même temps, le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole passera à la vitesse supérieure, encourageant à investir dans les pays en développement, dans des projets destinés à limiter les émissions tout en favorisant le développement durable.

LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES FONT
OBSTACLE A TOUS LES
OBJECTIFS
INTERNATIONAUX DE
DEVELOPPEMENT

Un torrent de glace fondue s'écoule de la vaste calotte glacière arctique qui couvre le Groënland. L'Arctique est considéré comme le système d'alerte climatique de la planète. Selon une évaluation réalisée en 2004, la mer de glace qui recouvre l'océan Arctique aurait fondu de 8 % par an au cours des 30 dernières années © Roger Braithwaite/Still Pictures

Protéger les ressources de la planète

Depuis 2002, le PNUE et son Centre de Risoe pour l'énergie, le climat et le développement durable aident onze pays en développement à se préparer au MDP grâce à un projet de développement des capacités pour le MDP. Une activité principale de ce projet en 2004 a été le Forum d'investissement du MDP destiné à créer des contacts entre acheteurs et vendeurs de crédits d'émissions de carbone et à explorer la possibilité de collaboration.

En septembre, à Djerba (Tunisie), les Gouvernements du Maroc, de l'Egypte et de la Tunisie, pays hôte, ont organisé le Forum d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. C'était la première fois que des pays hôtes du MDP se réunissaient pour vendre leurs projets MDP. Ensuite, le premier Forum d'investissement du MDP en Asie a eu lieu aux Philippines, en octobre 2004. Le PNUE et le Centre de Risoe ont lancé un nouveau programme avec le Fonds pour le carbone de développement communautaire de la Banque mondiale pour développer des projets MDP dans certains pays d'Afrique. Trois pays seront sélectionnés pour ce programme, qui visera à développer les compétences d'experts locaux spécialistes du carbone, et celles des financiers et des autorités gouvernementales pour qu'ils puissent s'engager dans des projets MDP.

INFORMER LES DECIDEURS

Pour inverser l'évolution du climat, en limiter les effets ou s'y adapter, la collaboration active des gouvernements, du secteur privé et de la société civile sera indispensable. Les Etats ne sont directement responsables que d'une faible part des émissions de gaz à effet de serre. Ils doivent donc convaincre les entreprises, les communautés et les individus d'adapter leurs activités pour les limiter, et promouvoir cette adaptation. Ils disposent pour cela de multiples outils. Ils peuvent, par des décisions d'ordre politique, renchérir les activités émettrices ou qui freinent l'adaptation ou, au contraire, réduire le coût des activités inoffensives. Des réglementations et des normes peuvent contraindre à modifier les produits et les pratiques; tandis que les taxes et les subventions peuvent être ajustées pour influencer sur les comportements.

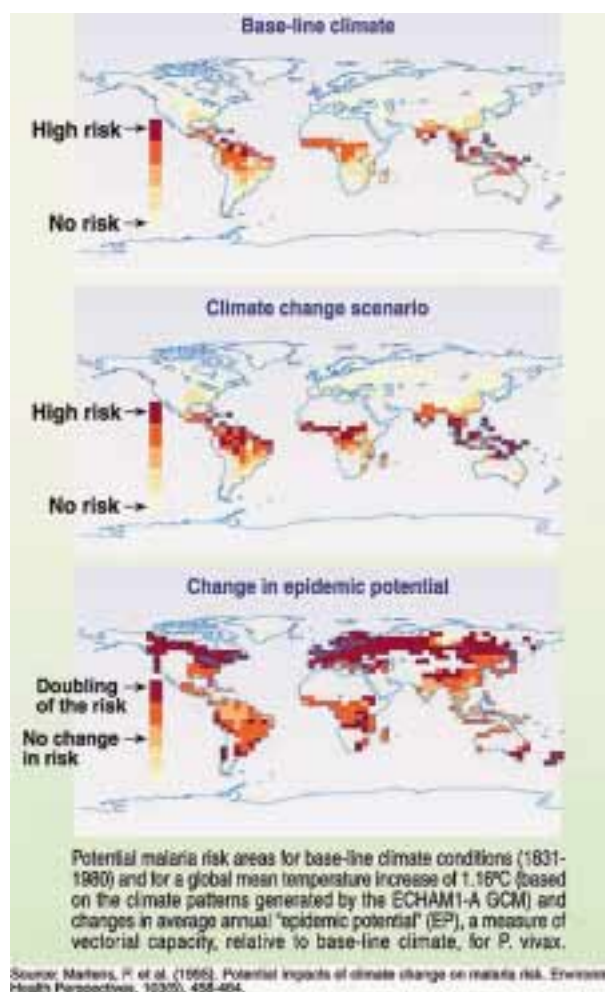
Néanmoins, de telles mesures risquent de se heurter à de considérables résistances. L'éducation, la formation et la sensibilisation du public, qui font l'objet de l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sont donc essentielles pour qu'elles soient acceptées. Le PNUE travaille étroitement avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) à des activités d'ouverture. Le GIEC, mis en place en 1988 par le PNUE et

l'Organisation météorologique mondiale (OMM) est la source d'informations scientifiques et techniques faisant autorité sur le sujet. Ses évaluations ont constitué la base essentielle des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Début 2004, le PNUE a organisé à Banjul, en Gambie, un atelier sur « l'article 6 et l'Afrique » et, à Moscou, un autre atelier sur « le troisième rapport d'évaluation du GIEC et l'article 6 pour la Communauté des Etats indépendants (CEI) ».

En 2004, le PNUE s'est aussi engagé dans un programme d'ouverture plus ambitieux et systématique sur les changements climatiques pour soutenir le programme de travail de New Delhi sur l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce programme prévoit le lancement de campagnes internationales dans plusieurs pays d'Afrique et de la CEI avec la production de graphiques sur les impacts mondiaux et régionaux des changements climatiques, la formation de journalistes africains ainsi qu'une aide à la Convention-cadre pour l'organisation d'ateliers régionaux.

Paludisme

Plasmodium vivax





Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, reçoit des mains du Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Andrey Denisov, au siège du PNUE, le 18 novembre 2004, les instruments de ratification du Protocole de Kyoto de 1997 relatif à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. « Cet événement marque une étape historique dans le combat de la communauté internationale contre une menace qui pèse vraiment sur la planète. Bien plus, cela met fin à une longue période d'incertitude » déclare Kofi Annan. « Les pays qui ont ratifié le Protocole et qui ont consenti des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre avant même qu'il n'entre en vigueur y sont maintenant contraints. Pour les entreprises qui se sont lancées dans les technologies vertes, c'est le signal qu'un marché viable existe pour leurs produits et leurs services. Et le monde de la finance et des assurances qui a entrepris de calculer le coût des risques liés aux changements climatiques a maintenant une base plus ferme pour décider de mesures incitatives et évaluer la performance des entreprises » © Bernard Wahihia/UNEP

Après le succès remporté en 2001 par deux publications : *Vital Climate Graphics* et *Vital Climate Graphics for Africa*, le Centre de collaboration du PNUE GRID-Arendal a mis à jour *Vital Climate Graphics* à l'aide des données du troisième rapport d'évaluation du GIEC. Par ailleurs, il a produit une nouvelle publication : *Vital Climate Graphics for Latin America*. *Vital Climate Graphics* offre une information scientifique sur les changements climatiques sous une forme accessible en soulignant les principaux problèmes, en indiquant les tendances et en imaginant des scénarios pour les prochaines décennies. *Vital Climate Graphics for Latin America* donne un aperçu des causes et des conséquences des

changements climatiques dans la région en soulignant la part prise par l'Amérique latine au réchauffement de la planète, l'apparition des premiers signes des changements climatiques et les prévisions, l'impact du phénomène El Niño, la fonte des glaciers et sa contribution à l'élévation du niveau des mers, les phénomènes météorologiques extrêmes, les répercussions potentielles des changements climatiques sur les écosystèmes et la production alimentaire, et leurs conséquences sur la santé. Les publications de la série *Vital Climate Graphics* sont largement diffusées auprès des décideurs, des médias, des milieux universitaires et d'autres utilisateurs concernés partout dans le monde.

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les plus récentes études montrent que les émissions de gaz à effet de serre sont toujours plus fortes. La concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a atteint des records en 2004 après deux années successives de forte augmentation. Les pays les plus vulnérables face aux changements climatiques sont les pays les moins avancés, ainsi que les petits Etats insulaires en développement. Le PNUE mène de nombreuses activités au plan national pour atténuer la fragilité de ces pays. L'initiative mondiale PNUE/OMM/GIEC, « Etudes d'impact et adaptation aux changements climatiques », financée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Agence américaine pour le développement international (USAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis (USEPA) vise à une compréhension scientifique de la vulnérabilité devant les changements climatiques et des possibilités d'adaptation dans les pays en voie de développement. Au total, 24 études régionales enquêtent sur les conséquences de ces changements, les possibilités d'adaptation et la vulnérabilité dans 46 pays en développement. Elles traitent des menaces pour la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la diversité biologique, la santé humaine et les sources de revenu. Les modes d'adaptation envisagés vont des stratégies individuelles, dans les foyers et les fermes, jusqu'aux politiques nationales en passant par les initiatives communautaires et les projets sous-nationaux.

D'autres projets sont prévus : « Intégrer la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement durable en Afrique australe et orientale » et « Les inondations causées par le débordement des lacs glaciaires ». Ce dernier projet, qui concerne le Bhoutan, la Chine, l'Inde, le Kirghizstan, le Népal, le Pakistan et le Tadjikistan, a été développé en collaboration avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) pour surveiller ces inondations et mettre en place un système d'alerte rapide. Un autre projet est en cours de développement : « Le programme pour une planification intégrée de la réduction de la vulnérabilité et de l'adaptation dans les Etats insulaires de l'océan Indien ». Ce programme renforcera l'expertise technique et les capacités de gestion des données aux Comores, à Madagascar, aux Maldives, à l'île Maurice et aux Seychelles, en réduisant la vulnérabilité des zones côtières à l'impact des changements climatiques et en contribuant aux objectifs à long terme du développement durable. Le PNUE aide aussi

certains pays à préparer leurs communications nationales au titre de la Convention-cadre. En juin 2004, 24 pays avaient bénéficié de cette aide pour leur première communication, sous la forme d'activités financées par le FEM. Actuellement, 30 pays bénéficient de cette aide pour leur deuxième communication nationale. Le PNUE aide aussi 13 pays à élaborer des programmes nationaux d'adaptation.

UNE ENERGIE PROPRE ET RENOUVELABLE

Selon le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement convoqué par le Secrétaire général de l'ONU, pour s'opposer aux changements climatiques, il faut que les économies modernes réduisent leur dépendance à l'égard des hydrocarbures et qu'elles s'efforcent d'imaginer des stratégies de développement respectueuses du climat. Les Etats devraient inciter davantage à l'exploitation des sources d'énergies renouvelables et réduire progressivement les subventions attribuées à des secteurs dommageables à l'environnement, en particulier l'utilisation et le développement des énergies fossiles.

Le programme du PNUE sur l'énergie étudie l'impact de la production et de la consommation d'énergie sur l'environnement, notamment les modifications du climat au plan mondial et la pollution de l'air au plan local. Il agit principalement dans deux domaines : d'une part, encourager les politiques qui replacent l'énergie et les transports dans le contexte plus vaste du développement durable et, d'autre part, orienter les concepteurs de projets et les investisseurs vers un soutien plus ferme aux énergies renouvelables et à des projets efficaces. Avec ses deux centres de collaboration, le Centre de Risoe pour l'énergie, le climat et le développement durable et l'Agence de Bâle pour la promotion de l'énergie durable (BASE), le PNUE collabore avec de nombreuses parties prenantes pour diversifier et augmenter la part des énergies renouvelables dans le monde, améliorer l'accès à des sources et des services d'énergies écologiques, éliminer les distorsions sur les marchés, faciliter l'accès aux marchés de l'énergie et accélérer le développement et la diffusion de méthodes et de technologies à meilleur rendement énergétique.

Une des manifestations les plus importantes dans le domaine de l'énergie en 2004 fut la Conférence internationale sur les énergies renouvelables, tenue à Bonn en juin. Ce fut une des plus grandes rencontres de ce type, avec plus de 3 000 participants de 154 pays. Le PNUE y avait organisé un certain de manifestations parallèles : conférences

de presse, expositions et, dans le cadre de la nouvelle Initiative de financement de l'énergie durable, deux jours de colloque sur le thème « *Financer des énergies durables : créer un climat pour le changement* ». Ce colloque fut, pour 275 participants issus des circuits financiers, des milieux d'affaires et des gouvernements, un forum de discussion sur les actions à entreprendre pour accroître l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables et des énergies efficaces. Ce colloque comportait plusieurs sessions organisées par de grandes institutions financières sur divers sujets : le capital-risque, les infrastructures, le consommateur et la finance du carbone, les crédits à l'exportation et la gestion des risques. Toujours à Bonn, le cinquième Forum international BASE pour l'investissement dans l'énergie durable a présenté une série de sociétés et d'investisseurs à la recherche de capitaux pour des entreprises d'énergie viable.

DES SOLUTIONS ENERGETIQUES VIABLES

La Conférence de Bonn a reconnu que le programme de développement d'entreprises productrices d'énergie en milieu rural (REED) du PNUE était un modèle novateur pour le développement durable. Le portefeuille REED en Afrique et au Brésil est en constante augmentation, avec 1 million de dollars actuellement investis dans 24 entreprises ; l'initiative REED Chine est opérationnelle depuis avril 2004. Une réalisation marquante du programme en 2004 a été la publication de la *Méthode REED (The REED Toolkit)*, un guide progressif pour transformer une

idée d'entreprise d'énergie propre en réalité. Egalement disponible en ligne, ce guide aide les entrepreneurs à rassembler l'information essentielle à la conception d'un programme de financement et de gestion, de manière à le présenter sous une forme susceptible d'attirer des financements. Il accompagne aussi l'entreprise dans sa croissance.

Le programme de prêts à l'énergie solaire du PNUE en Inde est un autre exemple en matière d'énergie renouvelable. A l'issue de sa première année d'existence, ce programme avait accordé près de 5 000 prêts pour des systèmes solaires à cellules photovoltaïques à usage domestique. Il compte la participation de 1 800 succursales bancaires et progresse vers son objectif, qui est de fournir une électricité non polluante à 25 000 familles indiennes d'ici à 2006. Les facilités de crédit sont offertes par l'intermédiaire de deux des plus grandes banques indiennes, la Canara Bank et la Syndicate Bank (ainsi que leurs banques Grameen). Le programme fonctionne sur la base d'une subvention dégressive pour compenser les taux d'intérêt qui revient à ramener les taux des prêts commerciaux de 12 à 5 %. Ce programme, qui a dépassé les espérances, apporte la preuve qu'il y a place, sur les marchés des énergies renouvelables, pour de nouveaux produits financiers.

En Afrique du Nord, le PNUE, en partenariat avec la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) et l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, a lancé SOLdinars, un fonds de prêts pour aider des dizaines de milliers de foyers tunisiens à s'équiper d'un système d'eau chaude fonctionnant à l'énergie solaire. Financé par le Gouvernement italien et

intégré au Programme méditerranéen pour l'énergie renouvelable (MEDREP), SOLdinars améliore les facilités de crédit grâce à des taux d'intérêt subventionnés pour des prêts accordés par des banques locales. Les remboursements se font au moyen des factures d'électricité du STEG, ce qui minimise les risques encourus par les banques et leur permet de réduire encore leurs taux d'intérêt, jusqu'à 4 %. Un autre programme de financement est en cours de développement pour équiper 200 hôtels nord-africains en eau chaude solaire.



Une cuisinière solaire à Assam, en Inde. L'énergie solaire est concentrée sur la casserole. L'utilisation d'énergies non polluantes et renouvelables empêche les maladies respiratoires dues à l'usage de bois de chauffage ou de résidus de récoltes, à l'intérieur des habitations, qui sont la cause de nombreuses maladies et de beaucoup de décès dans les pays en développement. © Mark Edwards / Still Pictures